



## ROM2M1 - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Ce master propose une formation spécialisée en littérature et linguistique françaises et méridionales (italien ou espagnol) et comporte le choix d'une option en langues et littératures françaises et romanes ou en français langue étrangère.

#### Votre profil

Vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle et avez développé dans les langues romanes, que vous souhaitez inscrire à votre programme, diverses compétences communicative, linguistique, littéraire et culturelle.

#### Votre futur job

Nos étudiants deviennent enseignants, libraires, journalistes, chercheurs, mais aussi, par exemple, délégués commerciaux, écrivains, directeurs de théâtre. On les rencontre également comme conseillers en multi-médias et en communication, assistants de direction ou de production dans des maisons d'édition ou comme gestionnaires des ressources humaines en entreprise, etc.

#### Votre programme

Le programme se compose :

- d'un tronc commun constitué du travail de fin d'études et de matières communes (linguistique française, littérature, langues et littératures méridionales - espagnol ou italien) ;
- de différentes options (dans le prolongement du domaine disciplinaire du tronc commun et en lien avec le travail de fin d'études).

## ROM2M1 - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son cursus, le porteur du [Master \[60\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#) fait preuve d'une excellente capacité d'analyse et d'interprétation des discours, et en particulier, des discours littéraires et plus largement culturels. Sa connaissance approfondie des domaines français, italien et hispanique le rend capable de porter un regard avisé sur sa propre culture et de comprendre le contexte linguistique et littéraire en constante évolution dans lequel il s'inscrit, grâce à une palette d'outils variés (philologiques, théoriques, herméneutiques, historiques et comparatistes). Il est également apte, grâce, notamment, à une excellente maîtrise de la langue, à transmettre son savoir et à le mettre en Œuvre dans tous les contextes professionnels ancrés dans l'ordre du discours (enseignement, monde de l'édition, de la culture et de l'éducation permanente, journalisme, recherche scientifique...).

Par ces qualités, le diplômé en Langues et littératures françaises et romanes est donc un intellectuel humaniste apte à participer aux grands enjeux et défis de la société contemporaine, en lui montrant combien son patrimoine et sa créativité linguistiques et littéraires constituent des valeurs pour répondre aux questions qu'elle se pose.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Situer, analyser et interpréter de manière cohérente et pertinente les littératures de langues française, espagnole et/ou italienne.
  - 1.1. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue française.
  - 1.2. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue espagnole.
  - 1.3. Analyser de manière approfondie des Œuvres littéraires de langue italienne.
2. Reconnaître, à l'intérieur d'au moins deux littératures de langues romanes, et au sein des littératures européennes et extra-européennes, des liens de circulation, de parenté, mais aussi des dissemblances et des spécificités entre différents auteurs, Œuvres et tendances de l'histoire générale de la littérature.
  - 2.1. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de deux langues romanes.
  - 2.2. Reconnaître des liens et des différences entre des Œuvres relevant de l'histoire générale de la littérature.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique.
  - 3.1. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs historiques.
  - 3.2. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs philosophiques.
4. Comprendre les questions propres à la théorie de la littérature et leurs enjeux (enseignement, recherche, etc.)

--



## Options et/ou cours au choix

---

L'étudiant choisit 15 crédits soit dans le prolongement d'un domaine disciplinaire du tronc commun, soit en français langue étrangère. Dans tous les cas, l'option est en rapport avec le travail de fin d'études.

- > Option en langues et littératures françaises et romanes [ prog-2024-rom2m1-lrom814o ]
- > Option en français langue étrangère [ prog-2024-rom2m1-lrom828o ]

## Option en langues et littératures françaises et romanes [15.0]

---

- Obligatoire
  - ✂ Au choix
  - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
  - ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
  - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
  - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
  - Activité avec prérequis
  - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
  - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR]
-





## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## ROM2M1 - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2<sup>o</sup> cycle universitaire
- > Diplômés de 2<sup>o</sup> cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

### Conditions d'accès spécifiques

1<sup>o</sup> Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2<sup>o</sup> Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au **niveau C1** du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

En outre, tout étudiant candidat au master en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale, doit apporter la preuve d'avoir atteint, dans la deuxième langue romane (espagnol/italien) inscrite au programme, un **niveau B2** du [Cadre européen commun de référence](#) dans chaque compétence (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'Espagnol : DELE B2, CIELE B2 (\*)

Exemples de tests reconnus par le jury pour l'Italien : CELI 3, CILS 2, DILI B2 (\*)

(\*) À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme, relevés de notes, attestation de l'Université) **peut** être acceptée. Le jury se réserve le droit de réclamer une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu s'il le juge nécessaire.

3<sup>o</sup> Avoir développé les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

- des connaissances en littérature et en linguistique françaises et romanes (notions, genres, courants, auteurs, théories de référence, etc.) ;
- la production d'un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres à chacune de ces disciplines ;
- la mobilisation des savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines pour l'analyse d'un texte littéraire et d'un corpus linguistique ;
- la maîtrise de la langue française normée, tant à l'oral qu'à l'écrit, et production d'un discours oral/écrit de niveau universitaire en français ;
- la maîtrise réceptive et productive d'une des deux langues romanes prévues dans le cursus (espagnol ou italien) ;

au terme d'un programme de 1er cycle comprenant au minimum les 100 crédits spécifiques suivants :

- 15 crédits de formation générale (philosophie, histoire, arts et civilisations, critique des sources) ;
- 10 crédits de linguistique et littératures générales et comparées ;
- 55 crédits de langue française et littératures de langue française (histoire de la langue et de la littérature, analyse littéraire, linguistique historique, grammaire, ancien/moyen français, littérature belge, etc.) ;
- 20 crédits de langues et littératures romanes (espagnol/italien).

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

## Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			

Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale

Accès direct

Autre bachelier en langues et lettres

[Accès sur dossier](#)

En cas d'admission, compléments de formation éventuels à déterminer selon le parcours antérieur de l'étudiant (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

**Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique**

<p>Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes                  Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes</p>	<p>S'il a suivi une des mineures suivantes :                  Mineure en études italiennes                  Mineure en études hispaniques</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.                   Maximum 15 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master                   Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)                   S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Programme établi (compléments de formation et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>	
<p>Masters non belges</p>	<p><a href="#">Accès sur dossier</a></p>	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a>.                   En cas d'admission, maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master</p>	

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain, et plus particulièrement « Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ? »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

#### Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidatures sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#).

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be).



- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

#### 4. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de préparer leur **insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les stages après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le Service emploi de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les entretiens et les ateliers proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Anne-Catherine Simon](#)

Jury

- Présidente: [Anne-Catherine Simon](#)
- Secrétaire: [Marta Sábado Novau](#)
- 3e membre du jury restreint: [pierre.piret.rom@uclouvain.be](mailto:pierre.piret.rom@uclouvain.be)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)